



## Bulletin de la Société d'Histoire naturelle et d'Ethnographie de Colmar

### Instructions aux auteurs

#### LIGNE ÉDITORIALE

Le *Bulletin de la Société d'Histoire naturelle et d'Ethnographie de Colmar* est une revue publiée en continu consacrée à la connaissance et à la conservation dans les domaines de la biodiversité, de l'ethnographie, des sciences de la Terre et du patrimoine muséologique. Le Bulletin accepte les articles de taxinomie, de gestion/conservation des espèces, notes naturalistes, listes de référence ou valorisation des collections muséales et de l'histoire des sciences.

Il n'y a pas de limitation du nombre de pages. Les courtes notes (1 à 3 pages), notamment de signalement faunistique, floristique ou fongique, font partie des sujets pouvant être soumis.

Les manuscrits sont principalement rédigés en français mais certains peuvent être acceptés en anglais ou en allemand à condition d'être accompagnés d'un résumé détaillé en français.

#### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Soumettre un article pour publication dans le *Bulletin de la Société d'Histoire naturelle et d'Ethnographie de Colmar* implique qu'il n'ait pas été simultanément soumis à une autre revue. Un formulaire de cession de droits devra être signé avant l'acceptation définitive du manuscrit. Les droits de reproduction de l'article, y compris des illustrations, sont réservés à la revue. La reproduction de tout ou partie de l'article doit faire l'objet d'une demande écrite préalable, adressée à la Rédaction.

Les aspects nomenclaturaux des articles devront se conformer aux recommandations des éditions les plus récentes du *Code international de Nomenclature zoologique* et du *Code international de Nomenclature botanique*.

Chaque manuscrit est évalué par au moins deux rapporteurs.

#### FORMAT DE LA REVUE

Le *Bulletin de la Société d'Histoire naturelle et d'Ethnographie de Colmar* est publié au format A4 (21 × 29,4 cm). Les figures doivent être fournies en 16,5 × 22,0 cm maximum ; la figure et sa légende doivent tenir dans une page de 23,8 cm de hauteur.

#### SOUSSION

**Format de la soumission.** Les manuscrits devront suivre rigoureusement les recommandations aux auteurs y compris pour les illustrations et les références bibliographiques et seront soumis de préférence au format électronique, avec un double interligne et des marges d'au moins 3 cm ; chaque page sera numérotée.

Une soumission par voie numérique devra suivre la procédure suivante : envoi d'une version word (.doc) contenant l'ensemble de l'article avec illustrations, tableaux et annexes.

Les soumissions par voie postale sont acceptées. Tout manuscrit non conforme sera retourné.

**Relecteurs.** L'auteur d'une soumission peut suggérer des noms de référés potentiels. Les conflits d'intérêt peuvent également être indiqués.

#### STRUCTURE ET FORMAT DES MANUSCRITS

**Structure.** Les manuscrits, rédigés en français ou éventuellement en anglais ou en allemand, doivent être structurés comme suit :

- titre courant dans la langue de l'article ;
- traduction exacte du titre en anglais ;
- prénom(s) et nom(s) auteur(s) suivis de leur(s) adresse(s) professionnelle(s) et électronique(s) ; un auteur correspondant peut être précisé ;
- résumé en français, long de 200 à 250 mots ; le résumé attendu doit indiquer le questionnement scientifique, le périmètre d'étude (taxinomique, géographique). Il doit présenter les résultats marquants et l'apport en termes de connaissance et/ ou de conservation. Un résumé structuré en plusieurs points est conseillé ;
- abstract en anglais (plus détaillé) ;
- mots clés en français (3 à 5) ;
- key words en anglais ;
- texte de l'article en français avec dans l'ordre : Introduction (dans le cas d'un article relatant une démarche expérimentale, les hypothèses et la problématique doivent être présentées dans cette partie), Matériel et méthodes, Résultats, Discussion, Conclusion, Remerciements, Bibliographie, Légendes des figures et des



tableaux ; les articles très longs peuvent inclure un sommaire ; les articles traitant d'un grand nombre de taxons peuvent inclure un glossaire ;

- les remerciements mentionneront les rapporteurs ;
- ne pas utiliser de notes de bas de page ;

Dans le cas d'article de synthèse ou de travaux de faunistique, floristique, fongique ou autre, un plan différent peut être adopté.

## TRAITEMENT SYSTÉMATIQUE

– Chaque nom de taxon doit être suivi, lors de sa première occurrence dans le résumé/abstract, dans le corps du texte, et dans les figures/tableaux de l'article, par l'auteur et l'année de sa description, séparés par une virgule ;

- utiliser l'italique pour les noms de genres et d'espèces.

## ILLUSTRATIONS

La Rédaction porte une attention particulière à la qualité et à la pertinence des illustrations.

**Photographies ou dessins.** Fournir de préférence des fichiers électroniques (résolution 300 ppp minimum au format de la revue, format .tiff ou .psd).

**Format et numérotation des figures.** Les planches doivent être traitées et numérotées comme des figures. Elles devront être assemblées sur toute la largeur de la justification (165 × 220 mm max.) ou sur une colonne (80 × 220 mm)

Les figures et tableaux de l'article sont numérotés (de 1 à n) ; les éléments d'une même figure reçoivent une lettre majuscule (de A à Z) ; les appels aux figures et tableaux de l'article comportent une majuscule (Figure 1 ; Tableaux 5-7) alors que les appels à des figures ou tableaux extérieurs à l'article comportent une minuscule (Denison 1978: 54, fig. 1a, pl. 7).

**Lettrages et éléments de figures.** Les versions numériques des figures devront comporter les lettrages, échelles et traits de rappel sur des calques séparés. Si cela n'est pas possible, deux versions des figures devront être fournies : l'une complète, comportant les illustrations accompagnées des lettrages, barres d'échelles et autres ajouts et une seconde version, ne comportant que l'illustration elle-même. Les lettrages ne devront pas être vectorisés, afin de pouvoir être modifiés.

Sur les figures originales, les lettrages et les échelles ne doivent pas figurer sur la figure même mais également sur un document séparé : ils seront disposés sur un calque joint à chaque figure, la Rédaction se chargeant de les placer.

Dans le texte courant, les références aux illustrations et/ou aux tableaux de l'article seront présentées ainsi : (Figure 1), (Figure 2A, 2D), (Figures 3, 6), (Figures 3 à 5), (Tableau 1), (Figure 1 ; Tableau 1).

Les légendes des figures doivent comporter les indications d'échelle (ex. : Échelle : 1 cm) et la signification des abréviations.

**Échelle.** Chaque figure doit comporter une échelle métrique, sans aucun coefficient multiplicateur.

**Polices utilisées.** Les éléments d'une figure (A, B, C, etc.) sont en taille 10. Les lettrages et abréviations utilisées à l'intérieur des figures sont en taille 8. Les traits de rappel en 0,5 ou 0,25 point. La police de caractères sera appliquée par la rédaction, il est cependant recommandé d'utiliser une police de taille équivalente à celle utilisée lors de la publication (Century Gothic). La police Arial peut être utilisée.

**Tableaux et annexes.** Les tableaux sont fournis au format .xls (Excel), au format de la revue (pages de 165 × 220 mm max). Les tableaux ou annexes trop longs ou trop nombreux pourront être publiés sur le site web du MHNEC, avec l'accord de l'auteur, sous la forme de documents associés à l'article et mis en lien dans la version numérique de celui-ci.

## STATISTIQUES ET DONNÉES

**Statistiques.** Les moyennes doivent être accompagnées de leur écart-type.

**Données.** Afin de faire progresser la consolidation des connaissances naturalistes il est recommandé que les jeux de données faunistiques, floristiques ou fongiques mobilisés soient bancarisés à une plateforme de partage de données (plateforme régionale ou thématique du SINP, INPN, Faune Alsace, etc.) ou dans le GBIF et que la référence en soit fournie dans l'article.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Dans le texte courant, les références aux auteurs d'articles sont en minuscules, sans virgule avant l'année, ex. : Dupont (2001), Dupont (2001, 2002), (Dupont 2000, Durand 2002), (Dupont & Durand 2003, 2005), Dupont (2001 : 1, 2003 : 4), Dupont (2001 : fig. 2).

Les auteurs de taxon sont indiqués avec une virgule, ex. : *Cellaria* Ellis & Solander, 1786 ; *Neocometes orientalis* Mein, Ginsburg & Ratanasthien, 1990 ; *Telothyris jauberti* (Deslongchamps, 1863).

Dans la bibliographie, les noms de revues ne doivent pas être abrégés. Les références en relation avec les noms des auteurs de noms scientifiques ne doivent pas apparaître, sauf s'ils mentionnent des précisions bibliographiques (numéro de page ou de planche). Les références sont présentées comme ci-dessous, dans l'ordre alphabétique :

**Cameron R.A.D. 2015.** The diversity of land molluscs - questions unanswered and questions unasked. *American Malacological Bulletin*, 31 (1) : 169-180.

**Falkner G., Ripken T.E.J. & Falkner M. 2002.** Mollusques continentaux de la France : liste de référence annotée et bibliographie. *Patrimoines naturels*, 52 : 1-350.



**Goulding T.C. & Dayrat B. 2016.** Integrative taxonomy: ten years of practice and looking into the future. *Archives of Zoological Museum of Lomonosov, Moscow State University*, 54 : 116-133.

**Pimm S.L., Jenkins C.N., Abell R., Brooks T.M., Gittleman J.L., Joppa L.N., Raven P.H., Roberts, C.M., Sexton J.O. 2014.** The biodiversity of species and their rates of extinction, distribution, and protection. *Science*. 344 (6187) : 1246752. doi:[10.1126/science.1246752](https://doi.org/10.1126/science.1246752)

**Identifiants numériques.** Le doi (Digital Object Identifier) des références bibliographiques est indiqué chaque fois que possible.

**Exemples de publication.** Sur simple demande auprès de la rédaction, des exemples peuvent être fournis aux auteurs : références bibliographiques, gabarit de pages pour organiser figures et légendes, etc.

### VERSION RÉVISÉE

Les manuscrits renvoyés à la Rédaction après révision devront être accompagnés d'un document récapitulatif des modifications apportées à la version initiale de la soumission. Si certaines modifications n'ont pas été appliquées, ce document devra préciser pourquoi. Le suivi des modifications du logiciel utilisé pour préparer l'article pourra être utilisé.

### ÉPREUVES ET TIRÉS À PART

Les épreuves seront adressées sous forme de fichiers PDF à l'auteur correspondant et devront être retournées corrigées sous huitaine.

Un fichier PDF haute définition de l'article pourra être transmis aux auteurs qui en feront la demande à la rédaction.

### DISTRIBUTION

Les articles du *Bulletin* sont distribués via le site internet du Musée d'Histoire naturelle et d'Ethnographie de Colmar : <http://www.museumcolmar.org>

Musée d'Histoire naturelle et d'Ethnographie de Colmar,  
**Bulletin de la Société d'Histoire naturelle et d'Ethnographie de Colmar**

11 rue de Turenne, 68000 Colmar (France)

Tél. : (33) (0)3 89 23 84 15

Email : [shne@museumcolmar.org](mailto:shne@museumcolmar.org)

<http://www.museumcolmar.org/bulletin>

Pour soumettre votre article au Bulletin de la Société d'Histoire naturelle et d'Ethnographie de Colmar, adressez votre manuscrit à [shne@museumcolmar.org](mailto:shne@museumcolmar.org)



**Publication en open access et gratuite**

**Premier numéro** n°1 / 1860

**Volume actuel** n°76 / 2019

**Fréquence** flux continu

**Langages** français, anglais ou allemand

**ISSN** 1637-6811

<http://www.museumcolmar.org/bulletin>